



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON

DATE: 13 mai 2019

HEURE: 18h00

LIEU: Hôtel de ville

Séance à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Diane Duchesne, Rosanne Cohen, Lynda Graham et Patricia Lefèvre et monsieur le conseiller André Forest.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Michel Lafrance.

Monsieur le conseiller Daniel Martin est absent.

Monsieur Pierre Largy, directeur général, madame Suzanne Lessard, trésorière, et monsieur Louis Pilon, greffier par intérim, sont présents à la séance.

Il y avait 7 personnes dans l'assistance.

2019-05-213

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Diane Duchesne
Appuyé par Lynda Graham
IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte à 18h00.

Adoptée à l'unanimité

2019-05-214

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de André Forest
Appuyé par Rosanne Cohen
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant, le point affaires nouvelles demeurant ouvert :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4.1 Réponses aux questions des séances précédentes**
 - 4.2 Dossiers d'intérêt public - évolution**
 - 4.3 Questions**

5. **ADMINISTRATION**
6. **RÈGLEMENTS**
7. **TRÉSORERIE**
 - 7.1 Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 003 700\$ qui sera réalisé le 21 mai 2019
 - 7.2 Financement par billets : Règlements d'emprunt numéros 528(537), 227, 214 et 285 - Résolution d'adjudication
8. **URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
9. **TRAVAUX PUBLICS**
10. **DIRECTION GÉNÉRALE**
11. **GREFFE**
12. **LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 12.1 Affectation du fonds de parc pour les projets retenus pour le terrain de jeu
13. **CULTURE**
14. **SÉCURITÉ INCENDIE**
15. **AFFAIRES NOUVELLES**
16. **CORRESPONDANCE / DÉPÔT**
17. **Deuxième période de questions du public**
18. **Levée de la séance**

Adoptée à l'unanimité

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Dossiers d'intérêt public – évolution

Questions

Des citoyens questionnent les membres du Conseil.

2019-05-215

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 003 700\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 21 MAI 2019

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Sutton souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 003 700\$, qui sera réalisé le 21 mai 2019, réparti comme suit :

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE
528(537)	218 700\$
227	126 800\$
214	286 700\$
285	371 500\$

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

Sur la proposition de Rosanne Cohen

Appuyé par Diane Duchesne

IL EST RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit;

1. les billets seront datés du 21 mai 2019;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 21 mai et le 21 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

ANNÉE	MONTANT
2020	188 500 \$
2021	194 400 \$
2022	200 600 \$
2023	206 800 \$
2024	213 400 \$ (à payer en 2024)
2024	0 \$ (à renouveler)

Adoptée à l'unanimité

2019-05-216

**FINANCEMENT PAR BILLETS : RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS
NUMÉROS 528(537), 227, 214 et 285 - RÉOLUTION
D'ADJUDICATION**

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture : 13 mai 2019
Heure d'ouverture : 10h
Lieu d'ouverture : Ministère des Finances du Québec
Montant : 1 003 700.\$
Nombre de soumissions : 3
Échéance moyenne : 3 ans 1 mois
Date d'émission : 21 mai 2019

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sutton a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement

municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 21 mai 2019, au montant de 1 003 700.\$;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1. FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

188 500\$	2,25000 %	2020
194 400\$	2,30000 %	2021
200 600\$	2,35000%	2022
206 800\$	2,45000 %	2023
213 400 \$	2,50000%	2024

Prix : 99,09600 Coût réel : 2.72756%

2. BANQUE ROYALE DU CANADA

188 500\$	2.78000 %	2020
194 400\$	2.78000 %	2021
200 600\$	2.78000 %	2022
206 800\$	2.78000 %	2023
213 400\$	2.78000 %	2024

Prix 100,00000 Coût réel : 2,78000%

3. CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE BROME- MISSISQUOI

188 500\$	2.96000 %	2020
194 400\$	2.96000 %	2021
200 600\$	2.96000 %	2022
206 800\$	2.96000 %	2023
213 400\$	2.96000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,96000%

CONSIDÉRANT QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Sur la proposition de Diane Duchesne

Appuyé par Lynda Graham

IL EST RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC pour son emprunt par billets en date du 21 mai 2019 au montant de 1 003 700, 00 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 528(537), 227, 214 et 285. Ces billets seront émis au prix de 99,09600 pour chaque 100,00\$, valeur nominale de billets, échéant en série de **cinq (5) ans**;

188 500\$	2,25000 %	2020
194 400\$	2,30000 %	2021
200 600\$	2,35000 %	2022
206 800\$	2,45000 %	2023
213 400 \$	2,50000 %	2024

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité

2019-05-217

AFFECTATION DU FONDS DE PARC POUR LES PROJETS RETENUS POUR LE TERRAIN DE JEU

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit réaliser des travaux pour mettre aux normes et effectuer l'entretien de nos équipements dans les parcs;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire améliorer les plateaux dans les différents parcs;

CONSIDÉRANT QUE les projets ont été présentés lors de la préparation budgétaire et ont été préalablement approuvés;

Sur la proposition de Lynda Graham
Appuyé par André Forest
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER les dépenses (dépenses nettes après retour des taxes) pour les projets suivants:

Projet	Montant
PTJ-2 Réparation des buts de soccer	3 130\$
PTJ-3 Modification des dugout de baseball	1 365\$
PTJ-6 Achat de table à pique-nique	10 500\$
PTJ-7 Gestion de l'éclairage des plateaux sportifs	5 115\$
PTJ-8 Amélioration de l'entretien des plateaux sportifs	21 525\$
PTJ-9 Achat d'équipement pour le parc Goyette-Hill (balançoire et écran solaire)	19 845\$
PTJ-11 Achat d'un traceur de lignes à peinture	3 325\$

D'AUTORISER une affectation du fonds de parcs au montant de 64 805\$ afin de pourvoir aux présentes dépenses.

Adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens questionnent les membres du Conseil.

2019-05-218

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Rosanne Cohen
Appuyé par André Forest
IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 18h25.

Adoptée à l'unanimité

Michel Lafrance
Maire

Louis Pilon
Greffier par intérim

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.